

Toulouse, Montpellier,
le samedi 21 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : Accueil des enfants des personnels de santé

Dans le cadre des mesures annoncées par le Président de la République le 13 mars dernier, la priorité dans la recherche de solutions de gardes d'enfants a été donnée au personnel de santé, indispensable à la continuité du système de santé au regard de la situation sanitaire en France.

Les services de la préfecture, de l'Agence régionale de santé et de l'Éducation Nationale ont engagé un recensement des besoins et ont pu trouver des solutions pour le placement en crèche et en établissements scolaires.

Dans les académies de Toulouse et Montpellier

Depuis lundi 16 mars, les écoles et collèges des académies de Toulouse et Montpellier se mobilisent pour organiser un service d'accueil destiné exclusivement aux enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Ce dispositif exceptionnel est adapté au jour le jour, en lien étroit avec les autorités de santé et les collectivités territoriales (mairies et conseils départementaux) pour répondre au plus près des besoins des personnels de santé et de secours qui n'ont pas d'autre solution de garde.

Dans les deux académies, entre 1400 et 2 400 élèves ont été accueillis selon les jours afin que leurs parents puissent exercer leur métier et être auprès des patients.

Au sein de leur école ou collège, ces enfants sont accueillis par petits groupes de 8 à 10 maximum dans chaque salle, dans le respect très strict des gestes barrières et de la distanciation sociale. Ils sont encadrés par des personnels volontaires de l'Éducation nationale et bénéficient de la continuité pédagogique.

L'organisation de l'accueil des enfants est également rendu possible le week-end grâce au volontariat des personnels de l'éducation nationale et à la collaboration des collectivités territoriales.

En Haute-Garonne

Les communes de la Haute-Garonne ont pu mobiliser 144 places en crèche. 80 places supplémentaires pourraient être disponibles si nécessaire avec l'ouverture de nouvelles crèches. Restent ouverts les établissements d'accueil du jeune enfant (crèches, haltegarderies, multi-accueil) rattachés à un établissement de santé, social, médico-social ou aux services de l'État chargés de la gestion de l'épidémie, ainsi que les micro-crèches et les maisons d'assistants

maternels lorsqu'elles accueillent au maximum 10 enfants.

La direction des services départementaux de l'éducation nationale de Haute-Garonne a organisé, avec le concours des mairies et du conseil départemental, l'accueil de 500 à 1000 enfants selon les jours, dont les deux tiers en maternelle et en élémentaire, au sein de plus de 480 écoles et collèges.

L'ensemble des services reste mobilisé pour assurer la continuité de ce dispositif.

« Nous devons notre salut au personnel de santé. C'est pourquoi, nous devons rester mobilisés pour leur permettre de continuer d'effectuer leur travail, travail déjà remarquable dont nous sommes tous reconnaissants. » Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

« Je tiens à souligner la solidarité et le civisme exemplaires des personnels qui se portent volontaires depuis le début de la semaine et ce week-end et remercie tous ceux engagés pour permettre aux personnels de santé d'assurer leurs missions dans ce contexte inédit. Tous, collectivités et Education nationale travaillent ensemble pour permettre à nos soignants de sauver des vies. » Sophie Béjean, rectrice de l'académie de Montpellier

« C'est dans les épreuves que l'on voit la solidité des institutions, la force des personnes. Ce formidable élan de solidarité de la part de centaines de personnels est un motif de grande fierté et de gratitude : la mobilisation collective permet d'accueillir des milliers d'enfants de nos soignants appelés à sauver des vies. » Benoit Delaunay, Recteur de l'académie de Toulouse.

Contact presse Préfecture de région Occitanie :
06.45.89.72.16 / 05.34.45.36.17 - communication@occitanie.gouv.fr

Contact presse Rectorat d'Académie de Montpellier :
04 67 91 48 03 / 06 86 16 42 09 - communication @ac-montpellier.fr

Contact presse Rectorat d'Académie de Toulouse :
05 36 25 77 21 / 06 25 07 25 93 - com@ac-toulouse.fr

Contact presse Agence régionale de santé Occitanie :
04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77
vincent.drochon@ars.sante.fr
04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr
05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr